

Grandir en Polynésie française et se projeter dans l'avenir

Les aspirations éducatives et professionnelles des élèves de troisième

Hugo Bréant, Mickaël Durand

DANS **AGORA DÉBATS/JEUNESSES** 2023/2 (N° 94), PAGES 117 À 138

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1268-5666

ISBN 9782724640168

DOI 10.3917/agora.094.0117

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2023-2-page-117.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Grandir en Polynésie française et se projeter dans l'avenir

Les aspirations éducatives et professionnelles des élèves de troisième

Hugo Bréant, Mickaël Durand

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1990, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) interroge des élèves de 15 ans – par le biais du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) – afin de connaître leur envie d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur et le métier qu'ils et elles souhaiteraient exercer à 30 ans. Ces enquêtes démontrent que les aspirations éducatives et professionnelles des jeunes sont de moins en moins diversifiées et qu'elles varient selon le genre et le milieu social d'origine des jeunes (Denis *et al.*, 2020). Au sein de l'OCDE, la France fait partie des pays où la part des élèves qui souhaitent obtenir un diplôme du supérieur est plus élevée que la moyenne (78 %, +9 points) et où la part de celles et ceux qui aspirent à un emploi très qualifié (postes de direction, de cadres ou de professions intellectuelles ou scientifiques) est en revanche un peu plus basse (71 %, -5 points). Ces données soulignent de fortes variations nationales, mais elles ne permettent pas de saisir les inégalités à l'intérieur d'un même territoire national¹.

Qu'en est-il des aspirations éducatives et professionnelles dans les territoires ultramarins ? Bien que très divers, les différents départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM) partagent des contextes marqués par des difficultés scolaires et socioéconomiques importantes. Plusieurs rapports parlementaires ont rappelé à quel point les jeunes ultramarin-e-s sont particulièrement concerné-e-s par les défis de la formation, puis de l'insertion professionnelle² : le taux de décrochage scolaire est plus

1. Jusqu'en 2018, l'enquête PISA incluait la France hexagonale et une partie des DROM, hors La Réunion et Mayotte.

2. Doligé É., 2009, « Les DOM, défi pour la République, chance pour la France, 100 propositions pour fonder l'avenir », Rapport d'information, Sénat ; Longuet G., 2020, « L'enseignement scolaire en Outre-mer. Des moyens à mieux adapter à la réalité des territoires », Rapport d'information, Sénat ; Cour des Comptes, 2020, « Le système éducatif dans les académies ultramarines ».

élevé qu'en France hexagonale (jusqu'à +3,5 points selon les territoires), l'illettrisme y diminue moins rapidement qu'à l'échelle nationale et reste très prégnant (supérieur de 11 à 47 points), le taux d'accès au baccalauréat reste inférieur de 1 à 30 points selon les cas et les jeunes sont touché·e·s par un taux de chômage au moins deux fois plus élevé. Dans bon nombre d'académies ultramarines, les conditions d'enseignement sont rendues difficiles par la saturation des établissements face à une population croissante de jeunes et par le manque d'enseignant·e·s par ailleurs souvent moins formé·es. En Polynésie, les pouvoirs publics pointent régulièrement les écarts entre les importants investissements financiers et les résultats encore insatisfaisants de l'institution scolaire.

Quelques enquêtes localisées et de portée limitée ont été menées pour connaître les choix d'études des lycéen·ne·s et des étudiant·e·s des DROM (Joseph *et al.*, 2019). Grâce aux données d'une enquête statistique originale et exhaustive initiée par l'Institut national d'études démographiques (INED) en Polynésie française, il est possible d'analyser les aspirations éducatives et professionnelles des jeunes polynésien·ne·s et de les comparer avec les données nationales comme internationales (encadré méthodologique 1).

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE 1

L'enquête « Le collège et moi » (LCEM) a été menée en 2019 auprès de l'ensemble des élèves de troisième scolarisé·e·s dans les collèges publics et privés de Polynésie française (32 établissements et 3 365 jeunes)*. Dans le cadre du projet financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dénommé « ATOLLS** » pour « Archipels, territoires et mobilités familiales », coordonnée à l'INED par Éva Lelièvre, et en collaboration avec l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) et la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) du ministère de l'éducation polynésien, l'équipe de recherche menée par Fanny Jedlicki a élaboré un questionnaire de quatre pages, diffusé en classe. L'objectif était de mieux appréhender le cadre de vie des collégien·ne·s, leur situation familiale, leur trajectoire scolaire, leurs liens

à l'école ou encore leurs projections et préférences pour le futur (Jedlicki, Lelièvre, 2020). Deux aspects en particulier sont principalement analysés dans cet article : les aspirations personnelles en termes de diplômes, avec la possibilité de choisir entre cinq options (« brevet », « CAP », « bac », « études postbac » ou « je ne sais pas ») ; et les aspirations professionnelles, l'enquête ayant demandé aux élèves de saisir l'activité qu'ils et elles aimeraient faire, même en cas d'hésitation.

* Dans cette enquête quasi exhaustive, le taux de participation effectif atteint 90 % : seuls deux collèges des Marquises, un collège de Tahiti et une classe des Australes n'ont pas répondu à l'enquête (ATOLLS, 2020, p. 7).

** La recherche présentée dans cet article a bénéficié du soutien financier de l'ANR 18-CE22-0001 ATOLLS et de l'INED dans le cadre de contrats postdoctoraux..

La Polynésie française constitue un observatoire intéressant dans la mesure où, comme dans d'autres DROM-COM (Temporal, 2017), le niveau de diplôme y est plus faible que la moyenne nationale. La part des diplômé·e·s du supérieur parmi les 25-64 ans n'a cessé d'y progresser à chaque recensement (passant de 8,2 % en 1996, à 11,5 % en 2002 et à 16,9 % en 2017), et singulièrement parmi les 25-44 ans chez qui près d'une personne sur cinq est désormais diplômée. Cette progression tient à une démocratisation importante, bien qu'encore très inégale, de l'accès à l'enseignement supérieur polynésien (Bréant, 2022). Ce résultat reste cependant bien en deçà de la situation française (35 %) [DEPP, 2019, p. 52]. Par ailleurs, sur ce territoire, les jeunes (20-29 ans) sont moins souvent actifs et actives (-15 points) et plus souvent au chômage (+18 points) que l'ensemble des 25-64 ans. Si le contexte local, social et familial oriente les aspirations des jeunes, cet article analyse les projets des élèves de troisième dans un territoire où l'environnement local semble peu propice au développement de souhaits éducatifs et professionnelles « ambitieux ».

LES ASPIRATIONS ÉDUCATIVES ET PROFESSIONNELLES

Les enquêtes internationales longitudinales menées auprès des jeunes montrent que leurs aspirations éducatives et professionnelles émergent tôt, mais se réduisent puis s'affinent au fil de l'adolescence (Helwig, 2001). D'après les données du ministère de l'éducation nationale, les élèves de troisième en Polynésie française sont un peu plus âgé·e·s que la moyenne nationale (la proportion d'élèves de 15 ans y est quatre fois supérieure). Alors que les enquêtes PISA interrogent des élèves de 15-16 ans, c'est-à-dire à une période où « les représentations professionnelles se précisent et se stabilisent » (Rocher, Le Donné, 2012), l'enquête LCEM les interroge à un moment un peu plus précoce de leur orientation. Leurs réponses doivent donc être lues pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des aspirations en construction. Pour autant, une grande majorité des élèves interrogé·e·s ont répondu aux questions posées sur la suite de leur trajectoire (voir tableaux 1 et 2), et l'indécision est deux fois plus forte aux deux âges extrêmes (11-13 ans, et 16 ans et plus). Avant d'analyser les déterminants de ces projections, il s'agit dans un premier temps de souligner que les aspirations aux études supérieures et à des professions très qualifiées sont fortes en Polynésie française.

TABLEAU 1. LES ASPIRATIONS ÉDUCATIVES DES ÉLÈVES DE TROISIÈME (PAR DIPLÔME ENVISAGÉ)

Diplôme envisagé	Nombre de réponses (proportion)
Brevet ou CAP	276 (8,2 %)
Baccalauréat	1 375 (40,9 %)
Études supérieures	1 410 (41,9 %)
Ne sait pas	183 (5,4 %)
Non-réponse	121 (3,6 %)

Source : enquête LCEM, INED-ISPF-DGEE, 2019.

Champ : ensemble des collégien-ne-s de classe de troisième enquêté-e-s en Polynésie française (n = 3 365).

Lecture : 41,9 % des élèves interrogé-e-s envisagent de faire des études supérieures.

TABLEAU 2. LES ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES DES ÉLÈVES DE TROISIÈME (PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ENVISAGÉE)

Catégorie socioprofessionnelle envisagée	Nombre de réponses (proportion)
Agriculteur-trice	15 (0,4 %)
Artisan-e, commerçant-e ou chef-fe d'entreprise	111 (3,3 %)
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	749 (22,3 %)
Profession intermédiaire	386 (11,5 %)
Employé-e	557 (16,6 %)
Ouvrier-ère	242 (7,2 %)
Réponse par domaine ou secteur	492 (14,6 %)
Réponse par intitulé de formation	98 (2,9 %)
« Ne sait pas », inclassables, autres	113 (3,4 %)
Non-réponse	602 (17,9 %)

Source : enquête LCEM, INED-ISPF-DGEE, 2019.

Champ : ensemble des collégien-ne-s de classe de troisième enquêté-e-s en Polynésie française (n = 3 365).

Lecture : 22,3 % des élèves interrogé-e-s envisagent d'exercer un métier de cadre ou de profession intellectuelle supérieure.

Continuer ses études : des aspirations aux diplômes plutôt fortes, mais inégalement réparties sur le territoire ?

Envisager de poursuivre des études supérieures ne va pas de soi en Polynésie française. En effet, si la proportion d'une classe d'âge qui obtient le baccalauréat s'est rapidement accrue (38 % en 2009 contre 66 % en 2020 d'après les données ministérielles), elle demeure encore éloignée de l'objectif national (80 %). Depuis une décennie, seul un tiers des néobachelier·ère·s poursuit des études supérieures (Cordazzo, Monicolle, 2020). Comparées aux proportions observées dans l'ensemble national français (80 %) ou dans la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [70 %], les aspirations des collégien·ne·s en Polynésie française apparaissent faibles, mais doivent donc être réinscrites dans un contexte local *a priori* peu favorable. Si l'on considère que les parents qui ont d'importantes ressources éducatives constituent un environnement familial propice pour familiariser les enfants aux projets d'études (Maroy, Van Campenhoudt, 2010), le faible niveau de diplôme de la population polynésienne apparaît par exemple désavantageux. L'aspiration aux diplômes du supérieur demeure malgré tout le premier choix des élèves interrogé·e·s (voir tableau 1). Moins d'un élève sur dix cite comme principal horizon le prochain diplôme national du brevet (DNB) ou un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Ces collégien·ne·s envisagent en revanche très majoritairement un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat : plus de 80 % espèrent obtenir le baccalauréat ou aller au-delà³.

Une première exploration descriptive des données de l'enquête révèle que la forte aspiration aux études supérieures n'est pas également partagée par toutes et tous les élèves. Le genre, la scolarité, l'environnement familial, le milieu social ou encore les mobilités des élèves sont autant de variables qui semblent influencer sur leurs projections dans l'enseignement supérieur (voir tableau 3). Nous souhaitons en particulier tester l'hypothèse d'un effet fort du contexte territorial polynésien sur les aspirations éducatives les plus élevées. La Polynésie française est en effet un territoire archipélagique (composé de 75 îles habitées sur 121), qui se concentre autour d'un « centre entouré de plusieurs périphéries » (Merceron, 2005, p. 233). Ce déséquilibre territorial se retrouve pleinement dans le système éducatif, à l'avantage des archipels centraux (les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent), et plus encore de l'hypercentre de l'île de Tahiti et de l'agglomération de Papeete. Ainsi, la moitié des établissements du premier et du second degrés, la quasi-totalité des établissements du supérieur et plus des trois quarts de la population scolarisée sont concentrés dans les îles du Vent. Dès lors que l'on s'éloigne du centre, on observe que les élèves paraissent moins enclin·e·s à se projeter dans les études supérieures.

3. Les intervalles de confiance (à 95 %) ne permettent pas d'établir une distinction nette entre les 1 375 élèves qui évoquent le baccalauréat (39,3 - 42,6 %) et les 1 410 élèves qui évoquent les études supérieures (40,2 - 43,6 %).

Parmi les archipels éloignés, la proportion est particulièrement basse dans les Tuamotu-Gambier (-14 points par rapport aux Îles du Vent).

TABLEAU 3. LES ASPIRATIONS ÉDUCATIVES ET PROFESSIONNELLES SELON LES PROFILS DES ÉLÈVES DE TROISIÈME EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Caractéristiques des élèves	Proportion d'élèves qui envisagent des études supérieures N = 1 410 (41,9 %)	Proportion d'élèves qui envisagent des métiers de CPIS* N = 749 (22,3 %)
Genre déclaré		
Fille	804 (48,6 %)	431 (26,1 %)
Garçon	555 (35,4 %)	290 (18,5 %)
Se définit autrement	38 (45,2 %)	20 (23,8 %)
Non-réponse	13 (22 %)	8 (13,6 %)
Archipel de scolarisation		
Îles du Vent	1 131 (43,7 %)	619 (23,9 %)
Îles Sous-le-Vent	177 (36,3 %)	89 (18,3 %)
Archipels éloignés (Australes, Marquises et Tuamotu-Gambier)	102 (35,2 %)	41 (14,1 %)
À sa naissance, ses parents résidaient...		
En Polynésie française	1 219 (40,3 %)	646 (21,4 %)
Ailleurs	175 (70,9 %)	96 (38,9 %)
Non-réponse	16 (17 %)	7 (7,4 %)
Déplacements géographiques pendant l'enfance		
Aucun (entre archipel)	1 007 (42 %)	530 (22,1 %)
Mobilités au sein de la Polynésie française	190 (34,2 %)	99 (17,8 %)
Mobilités en dehors ou vers la Polynésie française	192 (68,6 %)	109 (38,9 %)
Non-réponse	21 (16,3 %)	11 (8,5 %)
Au quotidien, l'élève vit...		
Chez ses parents	1 214 (45,4 %)	647 (24,2 %)
En foyer ou en internat	39 (26,4 %)	17 (11,5 %)
Autres cas (famille, ami-e-s, plusieurs situations, etc.)	150 (34,6 %)	83 (19,2 %)
Non-réponse	7 (6,5 %)	2 (1,9 %)

Caractéristiques des élèves	Proportion d'élèves qui envisagent des études supérieures N = 1 410 (41,9 %)	Proportion d'élèves qui envisagent des métiers de CPIS* N = 749 (22,3 %)
Niveau de diplôme des parents		
Études supérieures	744 (62,7 %)	387 (32,6 %)
École primaire, collège ou lycée maximum	319 (33,2 %)	169 (17,6 %)
Ne sait pas	313 (30,5 %)	172 (16,8 %)
Non-réponse	34 (17,8 %)	21 (11,0 %)
À la maison, on parle polynésien		
Oui	933 (36,5 %)	462 (18,1 %)
Non	474 (61,5 %)	285 (37,0 %)
Non-réponse	3 (8,1 %)	2 (5,4 %)
Catégorie socioprofessionnelle des parents		
Ouvrier·ère·s	164 (27,7 %)	79 (13,3 %)
Agriculteur·trice·s	47 (29 %)	18 (11,1 %)
Retraité·e·s et sans activité professionnelle	64 (35,4 %)	31 (17,1 %)
Employé·e·s	281 (40,6 %)	162 (23,4 %)
Artisan·e·s, commerçant·e·s et chef·fe·s d'entreprise	169 (45,2 %)	78 (20,9 %)
Professions intermédiaires	234 (55,1 %)	126 (29,6 %)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	182 (65,2 %)	111 (39,8 %)
Enseignant·e·s	171 (74,3 %)	103 (44,8 %)
Non-réponse	98 (22,8 %)	41 (9,6 %)
Scolarité passée dans des établissements		
Publics	734 (37,3 %)	381 (19,3 %)
Publics et privés	326 (52,8 %)	173 (28,0 %)
Privés	311 (59,7 %)	174 (33,4 %)
Ne sait pas	26 (17,1 %)	14 (9,2 %)
Non-réponse	13 (12,4 %)	7 (6,7 %)

TABLEAU 3 (SUITE). LES ASPIRATIONS ÉDUCATIVES ET PROFESSIONNELLES SELON LES PROFILS DES ÉLÈVES DE TROISIÈME EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Caractéristiques des élèves	Proportion d'élèves qui envisagent des études supérieures N = 1 410 (41,9 %)	Proportion d'élèves qui envisagent des métiers de CPIS* N = 749 (22,3 %)
Série de la classe de troisième		
Générale	1 312 (45,9 %)	726 (25,4 %)
Professionnelle (ou CJA et MFR)**	98 (19,4 %)	23 (4,5 %)
Expérience de l'exclusion		
Jamais	1 156 (46,4 %)	665 (26,7 %)
Une ou plusieurs fois	244 (30,9 %)	81 (10,3 %)
Non-réponse	10 (12,2 %)	3 (3,7 %)
Expérience du redoublement		
Jamais	1 257 (47,5 %)	673 (25,4 %)
Une ou plusieurs fois	96 (17,8 %)	40 (7,4 %)
Non-réponse	57 (31,5 %)	36 (19,9 %)

* Cadres et professions intellectuelles supérieures.

** Centres de jeunes adolescents et maisons familiales rurales.

Source : enquête LCEM, INED-ISPF-DGEE, 2019.

Champ : ensemble des collégien-ne-s de classe de troisième enquêtée-s en Polynésie française (n = 3 365).

Lecture : 48,6 % des filles envisagent de faire des études supérieures et 26,1 % d'entre elles se projettent dans un métier de cadre ou de profession intellectuelle supérieure.

Des variations s'observent également à l'échelle communale. Parmi les communes dont l'effectif est suffisant pour être analysé, on repère des contrastes importants à Tahiti : une forte propension à envisager des études supérieures (au-delà de 55 %) s'observe à Papeete et dans certaines des six communes alentour, quand des proportions plus faibles (inférieures à 35 %) sont constatées dans les communes éloignées de ce centre urbain, qui sont des communes paupérisées (Mahina, Paea et Papenoo) ou rurales (Mataiea). La commune de Taravao, excentrée sur la presqu'île de Tahiti, fait exception à la règle (49,4 %), mais compte à elle seule six écoles (dont une privée), deux collèges (dont un privé) et trois lycées (dont un professionnel). Cependant, les analyses statistiques présentées dans la seconde partie de l'article démontrent que le genre, le milieu social et la trajectoire scolaire jouent un rôle plus déterminant dans les aspirations éducatives que ces spécificités territoriales.

« Pêcheur », « infirmière » ou « tueur à gages » : les aspirations professionnelles des collégien-ne-s

En Polynésie française, la situation du marché de l'emploi est plus tendue que dans la France hexagonale. En 2021, le taux d'activité des 15-64 ans était de 59 % et le taux d'emploi de 53 % (-14 points dans les deux cas). Par ailleurs, les plus jeunes (15-29 ans) sont les plus confronté-e-s à ces difficultés, avec seulement un-e jeune sur trois en emploi. Parmi elles et eux, près d'un tiers occupent par ailleurs des emplois fragiles (contrats courts, stages, etc.). Le travail informel, la pêche et l'agriculture de subsistance (le *fa'a'apu*), mais aussi la solidarité familiale, permettent donc à de nombreuses familles de subvenir à leurs besoins. Dans un tel contexte, où les opportunités professionnelles sont limitées, la projection dans un métier pourrait apparaître très contrainte.

Le traitement des 2 763 réponses en clair a nécessité une importante opération manuelle de recodage. En effet, l'application d'une codification automatique a été rendue impossible par la grande diversité des réponses et leur caractère parfois hésitant, créatif, provocateur ou humoristique (« tueur à gages », « gourou », « riche » ou « profiter de la vie comme un boss » pour ne prendre que quelques exemples). Deux recodages ont été pratiqués, l'un regroupant les aspirations sous l'angle des secteurs et domaines d'activité envisagés (armée, enseignement, métiers de l'esthétique, douanes, secteur médical, etc.), et l'autre selon la stratification socio-professionnelle (voir tableau 2). L'absence de réponse à cette question ou les réponses vagues ne sont pas beaucoup plus élevées en Polynésie française que dans l'ensemble des pays de l'OCDE⁴, et, comme c'est le cas dans les enquêtes PISA, les garçons des milieux populaires sont ceux qui répondent le moins.

Les métiers les plus cités ne diffèrent pas fondamentalement des professions évoquées en France hexagonale ou ailleurs dans le monde : métiers de l'enseignement, de l'ordre et de la sécurité (gendarme ou policier), des transports (pilote, marin ou hôtesse de l'air), de la gestion et de la comptabilité, du bâtiment ou de la réparation (mécanique ou électricité). Les intentions professionnelles reflètent avant tout une forte division sexuée du travail (Pfefferkorn, 2004). Comme c'est le cas dans l'ensemble des pays de l'OCDE, quelques secteurs sont envisagés par les filles comme par les garçons : l'architecture, l'aviation et l'aéroportuaire, les métiers de l'ordre, ainsi que les médias (Denis *et al.*, 2020,

4. 18 % des élèves n'ont pas répondu à cette question, contre 14 % dans l'enquête PISA 2018, 2,7 % ont répondu ne pas savoir (contre 6 %) et 0,7 % ont donné des réponses non codifiables (contre 3 %).

p. 15). Cela étant, les collégiens se projettent davantage dans des mondes professionnels masculinisés (bâtiment et travaux publics, sport, armée, sciences, informatique et technologie), quand les collégiennes citent des secteurs plus féminisés (enseignement, [para]médical, accueil, secrétariat et gestion, social et *care*). Pour celles et ceux qui poursuivront effectivement des études, ces aspirations précoces semblent mener vers des parcours étudiants différenciés (Bréant, 2022). Comme dans l'Hexagone, « les filles parcourent le système scolaire de manière apparemment plus aisée », mais elles se retrouvent par la suite « concentrées dans un nombre beaucoup plus restreint de filières et de spécialités » (Duru-Bellat, 2013, p. 92-93).

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, près de la moitié des élèves aspirent à des emplois très qualifiés de cadres ou de professions intellectuelles ou scientifiques (45 %), alors qu'ils et elles ne sont qu'un tiers en France (32 %). L'enquête LCEM révèle que les postes de cadres et les professions intellectuelles supérieures sont la catégorie la plus évoquée par toutes et tous en Polynésie française (22,3 %), même si le taux reste donc inférieur à la moyenne française. Comme dans l'Hexagone, l'aspiration à des emplois très qualifiés est bien plus élevée que la part effective de ce type d'emplois dans la population active (+13,5 points dans les deux cas). L'exploration descriptive des données de l'enquête confirme qu'en Polynésie française, comme ailleurs dans le monde (Rocher, Le Donné, 2012), l'ambition professionnelle est plus élevée chez les filles que chez les garçons, chez les enfants issus des milieux sociaux favorisés plutôt que chez ceux des milieux populaires, et chez les élèves qui ont une expérience « légitime » de l'école (pas de redoublement et/ou d'exclusion) [voir tableau 3].

Une cohérence des aspirations éducatives et professionnelles

Les travaux consacrés aux projets d'études et de métiers des adolescent-e-s insistent sur l'idée qu'à 15 ou 16 ans, les jeunes commencent « à aligner leurs ambitions sur leurs intérêts, leurs aptitudes et les possibilités qui s'offrent à eux » (OCDE, 2018, p. 106), mais qu'ils et elles « n'ont pas forcément d'idée précise sur les moyens d'arriver à concrétiser leurs projets » (Givord, 2020, p. 86). En Polynésie française, les aspirations étudiantes et professionnelles des élèves interrogé-e-s semblent plutôt cohérentes. En effet, parmi celles et ceux qui veulent devenir cadres ou exercer des professions intellectuelles supérieures, la majorité veut faire des études supérieures (69 %) alors que ce taux décline chez celles et ceux qui envisagent plutôt d'être employé-e-s (39 %) ou ouvrier-ère-s (23 %).

Les réflexions menées autour des enquêtes PISA adoptent une approche très rationaliste des aspirations des jeunes. Elles considèrent d'une part que les ambitions sont progressivement ajustées en fonction d'un fort degré de réalisme des jeunes. Elles envisagent d'autre part que la dimension psychologique remodèle ces choix, avec des aspirations « positives » portées par « l'estime de soi » ou, au contraire, des aspirations « négatives » motivées par un fort « sentiment d'impuissance » des élèves. Il nous semble qu'une approche sociologique de ces aspirations permet de dépasser ces lectures en termes d'*ambition* ou de *réalisme*. Les enquêtes qualitatives menées par l'équipe auprès des jeunes⁵, en France hexagonale ou en Polynésie, indiquent plutôt que les aspirations les plus élevées répondent à de fortes incitations familiales ou scolaires, dans la mesure où les parents et les enseignant-e-s encouragent vivement et très tôt les bons et les bonnes élèves à s'engager dans des études supérieures.

Par ailleurs, nombre des aspirations professionnelles exprimées par les collégien-ne-s dans l'enquête LCEM semblent faire écho aux exemples que leur fournit leur environnement local. En effet, les secteurs qui recrutent le plus sur le marché du travail polynésien (d'après l'enquête Emploi 2018 de l'ISPF) sont également les secteurs les plus cités par les élèves : les métiers des transports (8,9 %), de l'industrie et de la construction (8,3 %), de l'enseignement (7,8 %), de l'ordre et de la sécurité (6,5 %), de l'armée (5,6 %) ou des douanes (2,3 %), du (para)médical (5,8 %), de l'artisanat de bouche (3 %) et de l'hôtellerie-restauration (2,8 %). Plus qu'une mise en conformité des espoirs juvéniles avec les réalités du marché du travail, il est donc possible d'envisager que ces aspirations professionnelles précoces soient avant tout le fruit des réalités locales du marché de l'emploi et des socialisations vécues dans l'entourage.

LES DÉTERMINANTS DES ASPIRATIONS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES DES ÉLÈVES DE TROISIÈME

Regardons plus spécifiquement les aspirations éducatives, qui ont fait l'objet de réponses plus fréquentes que les souhaits professionnels. Si l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est la première envie exprimée, pourquoi certain-e-s élèves s'y projettent plus que d'autres ? L'analyse, toutes choses égales par ailleurs (voir encadré méthodologique 2), infirme les hypothèses liées à l'âge, à l'environnement familial, ou au territoire et aux mobilités qu'il induit, et confirme le rôle du genre, de la scolarité et du milieu social (voir tableau 4).

5. Par nous-mêmes ou par d'autres membres de l'équipe ATOLLs (Fanny Jedlicki et Manon Mora notamment).

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE 2

La méthode de la régression en statistique permet de raisonner toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire de calculer l'effet propre de chaque variable explicative sur la variable expliquée (ici, aspirer aux études supérieures), « comme si » chacune des explications possibles était indépendante des autres. Le modèle de la régression logistique donne alors un odds ratio, qui exprime les chances qu'un événement (se projeter dans des études supérieures) se produise ou non dans le cas d'une modalité comparée à une situation de référence (la modalité de référence est toujours la première inscrite dans le tableau 4). Un odds ratio inférieur à 1 signifie que l'événement a moins de chance de se produire pour la modalité en question que pour la modalité de référence (par exemple, les garçons ont moins de chances que les filles d'aspirer aux études

supérieures). À l'inverse, un odds ratio supérieur à 1 indique que l'événement a plus de chances de se produire pour la modalité étudiée que pour la modalité de référence (par exemple, les élèves qui veulent vivre plus tard hors de Polynésie française aspirent plus aux études que celles et ceux qui souhaitent y rester). La p-valeur qui accompagne l'odds ratio indique la significativité statistique du résultat. Notre modèle statistique a analysé différentes variables, mais pour des raisons de lisibilité nous ne faisons pas apparaître dans le tableau les variables du modèle qui n'ont pas d'effet significatifs*.

* Les variables suivantes ont fait partie du modèle mais n'apparaîtront pas dans le tableau : lieu de résidence des parents à la naissance de l'élève, déplacements géographiques pendant l'enfance, langue parlée à la maison, lieu de vie quotidien de l'élève, taille de la fratrie, l'élève est *fa'a'amu* (pratique de confiage, c'est-à-dire d'adoption informelle d'enfants), expérience d'exclusion de l'école.

TABLEAU 4. LES DÉTERMINANTS DE L'ASPIRATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

	Odds ratio	p-valeur
Archipel de scolarisation		
Îles du Vent	1,00	
Îles Sous-le-Vent	0,90	ns
Archipels éloignés	1,56	**
L'élève veut vivre en Polynésie plus tard		
Oui	1,00	
Non	1,48	***
Ne sait pas (NSP)	1,27	*
Non-réponse	0,74	ns

	Odds ratio	p-valeur
Série de la classe de troisième		
Générale	1,00	
Professionnelle et autres	0,63	***
Scolarité dans un établissement		
Public	1,00	
Privé	1,54	***
Public et privé	1,20	ns
NSP	0,49	**
Non-réponse	0,62	ns
Expérience du redoublement		
Jamais	1,00	
Une fois ou plus	0,43	***
Non-réponse	0,98	ns
« Chape » déclarée (école buissonnière)		
Non ou autre type d'absence	1,00	
A « chappé » ou manqué sans raison précisée	0,72	**
Non-réponse	0,88	ns
Genre déclaré		
Filles	1,00	
Garçons	0,59	***
Se définit autrement	1,10	ns
Non-réponse	0,81	ns
L'élève est boursier		
Non	1,00	
Oui	0,60	***
NSP	0,67	***
Non-réponse	0,67	*

	Odds ratio	p-valeur
Catégorie socioprofessionnelle des parents		
Enseignant-e-s	1,00	
Agriculteur-trice-s	0,51	**
Artisan-e-s, commerçant-e-s et chef-fe-s d'entreprise	0,63	*
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,76	ns
Professions intermédiaires	0,69	ns
Employé-e-s	0,46	***
Ouvrier-ère-s	0,41	***
Retraité-e-s et sans activité professionnelle	0,56	*
Non-réponse	0,40	***
Niveau de diplôme des parents		
Études supérieures	1,00	
École primaire, collège ou lycée maximum	0,52	***
Ne sait pas	0,45	***
Non-réponse	0,37	***

*** p-valeur \leq 0,001 ; ** p-valeur \leq 0,01 ; * p-valeur \leq 0,05 ; ns (non significatif).

Source : enquête LCEM, INED-ISPF-DGEE, 2019.

Champ : ensemble des collégien-ne-s de classe de troisième enquêté-e-s en Polynésie française (n = 3 365).

Lecture : par rapport aux élèves dont les parents ont fait des études supérieures, les collégien-ne-s dont les parents se sont arrêtés avant ou au moment du baccalauréat ont très significativement moins de chance d'aspirer aux études supérieures (pour plus de détails, voir l'encadré méthodologique 2).

Une aspiration forte des filles, des élèves du privé et de la filière générale

Les recherches menées sur les aspirations des jeunes (à partir de l'enquête PISA) considèrent que les performances scolaires « favorisent la poursuite d'études et l'ambition professionnelle » et que « le principal déterminant des choix d'orientation des élèves est assez naturellement le bulletin de notes » (Rocher, Le Donné, 2012). L'enquête LCEM ne permet pas de mesurer les performances scolaires des élèves, mais la régression logistique démontre tout de même que leurs trajectoires de scolarité et le rapport entretenu à l'école influent sur leurs aspirations aux études supérieures. L'adoption de comportements scolaires jugés illégitimes par l'institution n'a

pas une influence nette (le fait d'avoir déjà été exclu-e n'est pas significatif) mais n'est pas totalement sans effet (« chapper », c'est-à-dire sécher les cours, a un effet significatif). Surtout, les élèves qui sont « en retard », c'est-à-dire qui ont connu un ou plusieurs redoublements, se montrent bien moins enclin-e-s à envisager un futur diplôme de l'enseignement supérieur. Les collégien-ne-s qui ont été scolarisé-e-s pour partie ou en totalité dans un établissement privé ont plus de chances d'envisager la poursuite d'études après le baccalauréat. L'enseignement privé, issu des missions religieuses, a eu un poids historique en Polynésie française. Après un net recul jusqu'aux années 1990 (Bonvallot *et al.*, 1993), il a connu un regain récent. D'après les données de la DGEE, en 2020, les structures privées représentaient un dixième des écoles primaires, un tiers des collèges et la moitié des lycées. Parmi les 38 284 élèves du second degré, 29 % y étaient donc scolarisé-e-s. Les entretiens sociologiques menés auprès d'étudiant-e-s polynésien-ne-s à Tahiti, dans l'Hexagone, et au Canada, confortent cette idée d'un « effet d'établissement » sur les aspirations (Draelants, 2013), dans la mesure où les collèges et les lycées publics les plus réputés de Tahiti, et plus encore les établissements privés, informent leurs élèves sur les possibilités d'études supérieures et les incitent très tôt à s'y engager.

Une deuxième particularité du système éducatif polynésien explique les forts écarts d'aspirations entre les élèves. Contrairement à la France hexagonale, la majorité des bachelier-ère-s de Polynésie française sont issu-e-s d'une série professionnelle (41 % en 2021, +14,5 points). Dans les systèmes scolaires où les filières professionnelles sont développées et proposées tôt dans la scolarité des élèves, comme en Allemagne, les aspirations aux études supérieures sont basses (Givord, 2020, p. 81). Ce constat se retrouve en Polynésie française où l'orientation professionnelle peut être proposée dans des établissements qui y ont été créés au tournant des années 1980 : dès l'âge de 12 ans dans les centres des jeunes adolescents (CJA) et à partir de 14 ans dans les centres d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD) [Le Plain, 2018]. Si la grande majorité des collégien-ne-s enquêté-e-s sont en classe de troisième générale (85 %), plus d'un tiers des élèves (38 %) envisagent d'intégrer une filière professionnalisante en seconde (CAP ou seconde professionnelle et/ou technologique). Surtout, la régression indique que celles et ceux qui sont déjà dans une filière professionnelle aspirent moins à des études supérieures.

Enfin, en Polynésie française, comme c'est le cas plus globalement en France d'après les données ministérielles, les femmes investissent davantage les études que les hommes. À cette féminisation des études supérieures font écho – en amont – des aspirations aux diplômes différenciées selon le genre : les collégiennes envisagent majoritairement de poursuivre

leur études après le baccalauréat (48,6 %), quand les collégiens envisagent plutôt d'obtenir le baccalauréat (44,8 %). Cela permet peut-être de comprendre qu'entre 2007 et 2017, si 52 % des bachelier-ère-s de Polynésie française étaient des femmes, elles représentaient 61 % des néobachelier-ère-s qui ont poursuivi des études (Cordazzo, Monicolle, 2020). La régression logistique confirme, toutes choses égales par ailleurs, cette dimension genrée de l'aspiration aux études, qui renvoie classiquement à la sexuation des comportements et des trajectoires scolaires (Duru-Bellat, 1985). L'enquête révèle en effet que les jeunes collégiennes de ce territoire s'inscrivent davantage dans la filière générale, ont des parcours plus linéaires (moins de redoublements ou d'absentéisme) et s'impliquent plus dans le travail scolaire.

Un poids faible du contexte archipélagique et familial, mais un effet fort du milieu social

Des enquêtes réalisées au Québec ont avancé que les élèves qui vivent dans des familles « non traditionnelles » (monoparentales ou recomposées) bénéficient moins du suivi scolaire parental. Dès lors, nous avons fait l'hypothèse que la famille nucléaire avec une petite fratrie – qui est un modèle moins répandu en Polynésie (Sierra-Paycha *et al.*, 2022) – constitue un environnement favorable à la scolarité des collégien-ne-s et par extension à des projections élevées. Or, l'analyse, toutes choses égales par ailleurs, démontre au contraire que le contexte familial (taille de la fratrie, cohabitation familiale ou expérience *fa'a'amu*, adoption par confiage) ne joue pas de rôle significatif sur les aspirations aux études supérieures.

La régression logistique ne confirme pas non plus le rôle des spécificités territoriales polynésiennes. En effet, ni les différences entre les archipels, ni les mobilités scolaires imposées par la très forte concentration des infrastructures à Tahiti n'apparaissent significatives pour expliquer les variations dans les aspirations aux études supérieures. Cela étant, le développement encore faible de l'offre d'enseignement supérieur en Polynésie française pourrait expliquer pourquoi les aspirations aux études supérieures semblent s'accompagner d'une plus grande propension à vouloir habiter hors du territoire « plus tard » (parmi celles et ceux qui déclarent vouloir vivre hors de Polynésie française plus tard, 53,8 % se projettent dans les études contre 32,7 % de celles et ceux qui veulent y rester).

Comme c'est le cas dans les pays de l'OCDE, l'origine sociale des élèves s'avère en revanche plus déterminante. Les enquêtes PISA soulignent en effet qu'en 2018, en France, près de huit élèves de 15 ans sur dix souhaitaient obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, mais que ce taux variait de près de 20 points entre les milieux socioéconomiques favorisés

et défavorisés⁶. En Polynésie française, les fils et filles d'employé-e-s et/ou d'ouvrier-ère-s⁷, mais plus significativement encore les élèves bourgeois-ère-s et celles et ceux dont les parents n'ont pas continué leurs études après le baccalauréat ont jusqu'à deux fois moins de chances d'aspirer aux études supérieures que les collégien-ne-s qui n'ont pas de bourse ou sont les enfants de parents enseignants et diplômé-e-s. Ces odds ratio font partie des plus forts, mais ces données statistiques ne permettent pas d'expliquer les moindres aspirations des élèves des milieux populaires. Ces situations sociales donnent-elles à voir une plus faible disponibilité des parents pour le travail scolaire ou plutôt une anticipation par les élèves de leurs difficultés socioéconomiques qui les mènent à faire des « choix de compromis » (Court *et al.*, 2013) ? Nos entretiens biographiques menés en Polynésie française, dans l'Hexagone et au Canada avec des jeunes et des étudiant-e-s de différents milieux sociaux révèlent plutôt des transmissions différenciées d'un rapport distant ou au contraire privilégié à l'école, aux études et aux projections professionnelles. Dans les familles populaires peu scolarisées, les parents transmettent à leurs enfants un sentiment d'incompétence et de dévalorisation face aux attendus scolaires, qui peut conduire progressivement à un retrait de l'institution scolaire (Salaün, Le Plain, 2018). Au contraire, dans les familles des classes moyennes et supérieures enquêtées, l'entourage familial transmet, par des incitations distantes ou parfois plus pressantes, une envie de jouer le jeu de l'école, des compétences scolaires, et plus largement tout un ensemble de ressources culturelles et langagières qui peuvent être reconverties dans le cadre scolaire (Lahire, 2019, p. 1061-1094). Mahana H., une étudiante polynésienne de 21 ans interrogée à Bordeaux, a été encouragée à la fois par ses parents (père cadre de la fonction publique, mère au foyer) et par sa famille maternelle (qui compte beaucoup d'institutrices) à lire, à aller à la paroisse, à faire du sport et du théâtre en dehors de l'école, et surtout à devenir une élève « sérieuse » et « compétitive », qui fait ses devoirs et s'intéresse aux résultats obtenus. Dès la classe de troisième, Mahana envisageait de faire des études de droit, projet qui s'est affermi avec le temps, conforté par les encouragements de ses professeur-e-s, puis de ses camarades de lycée, également parti-e-s étudier dans l'Hexagone après leur baccalauréat.

Ces différences sociales marquées, qui ont un effet propre sur les aspirations des élèves, rejoignent les effets observés de la scolarisation dans un

6. L'enquête PISA se base sur un indice de statut économique, social et culturel (SESC), calculé à partir des réponses des élèves concernant la profession des parents, leur niveau de formation et leur patrimoine familial. Les élèves sont dits de « milieux socioéconomiques [dé]favorisés » quand ils font partie des 25 % de jeunes pour lequel-le-s l'indice est le plus faible ou au contraire le plus élevé.

7. Les parents sont classés en fonction de la « meilleure » profession des deux parents ou de la réponse obtenue pour l'un des deux si elle est manquante pour l'autre. La même logique a été appliquée au diplôme des parents.

collège public ou privé. Si les chef-fe-s d'établissement rencontré-e-s à Tahiti insistent sur la volonté de mixité sociale qui anime leur politique d'établissement, les données de la DGEE démontrent que les établissements secondaires privés scolarisaient en 2021 davantage les élèves « très favorisé-e-s » (20 %, +11 points que le public) et moins les élèves « défavorisé-e-s » (30 %, -21 points). L'enquête LCEM confirme que les collégien-ne-s dont les parents sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures ont davantage été scolarisé-e-s en partie dans le privé (30 % contre 18 % en moyenne) ou totalement dans le privé (28 % contre 15 %).

Enfin, nous avons émis l'hypothèse que le fait de venir d'une famille native ou non native de Polynésie française puisse être déterminant. En effet, si les personnes nées hors de Polynésie (très majoritairement dans l'Hexagone) représentaient 11 % de la population d'après le recensement de 2017, leurs positions sociales contrastent sensiblement avec celles des natifs et natives. Ainsi, les personnes âgées de 25 à 64 ans non natives du territoire sont bien plus souvent diplômées (53,5 %, +43 points) et occupent davantage d'emplois très qualifiés (19,5 %, +16 points). D'après le modèle de régression, la résidence des parents en France hexagonale à la naissance de l'élève, les mobilités depuis l'Hexagone pendant l'enfance ou le fait de ne pas parler de langue polynésienne à la maison n'ont pourtant pas d'effet propre sur les aspirations aux études supérieures. L'importance de l'origine sociale semble invisibiliser le poids d'une appartenance ethnoraciale, qu'elle recoupe en grande partie (Salaün, 2020 ; Schuft, 2014). L'enquête qui sera menée auprès des lycéen-ne-s en 2023 devrait permettre de vérifier l'hypothèse d'un poids de l'immigration hexagonale sur ces aspirations.

CONCLUSION

Âgé-e-s de 14 ans en moyenne, les collégien-ne-s de troisième qui ont participé à l'enquête LCEM en Polynésie française ont des aspirations éducatives et professionnelles élevées : ils et elles envisagent en premier lieu de poursuivre des études supérieures et par la suite d'occuper un métier de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, bien que cela reste dans des proportions inférieures à la moyenne nationale. Compte tenu du contexte polynésien – dans lequel à peine un cinquième de la population est diplômée de l'enseignement supérieur et où les cadres ne représentent pas plus d'un-e actif-ve sur dix –, ces aspirations apparaissent relativement hautes.

Dans le débat public local, les difficultés éducatives et professionnelles affrontées par les jeunes sont régulièrement justifiées par deux spécificités du contexte archipélagique polynésien. Le « retard » du système éducatif d'une part, et le poids de la centralisation des activités autour de Tahiti d'autre part, obligent ainsi nombre de jeunes à faire avec de mauvaises conditions de scolarisation et à vivre des situations d'éloignement familial,

d'isolement et de précarité. Ces causes paraissent pourtant incapables d'expliquer à elles seules le niveau plus faible des aspirations éducatives et professionnelles des jeunes.

L'enquête LCEM menée auprès des collégien-ne-s permet en effet de constater que le contexte archipélagique joue un rôle relativement faible dans la variation des aspirations. En revanche, comme dans le reste du territoire national, on retrouve en Polynésie française une prégnance de la trajectoire scolaire et des expériences de l'école, un poids déterminant de l'origine sociale des élèves ainsi qu'un effet très marqué du genre.

En filigrane, cet article pose donc la question de la spécificité de ce cas ultramarin. Si le contexte polynésien apparaît, à bien des égards, proche des autres expériences ultramarines en matière scolaire, ces jeunes polynésien-ne-s peuvent-ils et elles être réellement considéré-e-s comme une jeunesse spécifique ? En effet, si les possibilités d'accès à la scolarisation se sont élargies en Polynésie, les logiques d'un ordre scolaire et social inégal semblent encore relativement proches de celles que l'on observe dans l'Hexagone.

■ BIBLIOGRAPHIE

ATOLLS, 2020, *Être collégien en classe de troisième en Polynésie française : des scolarités au gré de la mobilité*, Paris, INED, Documents de travail n° 258.

BONVALLOT J., VIGNERON E., DUPON J.-F. (dir.), 1993, « L'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi », in *Atlas de la Polynésie française*, Paris, ORSTOM, p. 347-350.

BRÉANT H., 2022, « Devenir étudiant-e dans un territoire d'outre-mer. Les mécanismes de la démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Polynésie française », *Lien social et politiques*, n° 89, p. 150-177.

CORDAZZO P., MONICOLLE C., 2020, « Bacheliers polynésiens et études supérieures », *ISPF Points, études et bilans de la Polynésie française*, n° 1219.

COURT M., BERTRAND J., BOIS G., HENRI-PANABIÈRE G., VANHÉE O., 2013, « L'orientation scolaire et professionnelle des filles : des "choix de compromis" ? Une enquête auprès de jeunes femmes issues de familles nombreuses », *Revue française de pédagogie*, n° 184, p. 29-40.

DENIS V., MANN A., SCHLEICHER A., EKHTIARI A., FORSYTH H, LIU T. et al., 2020, *Dream Jobs ? Teenager's Career Aspirations and the Future of Work*, Paris, OCDE.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE (DEPP), 2019, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France : 2019*, Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

DRAELANTS H., 2013, « L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures », *O.S.P. L'orientation scolaire et professionnelle* [en ligne], n° 1, vol. 42.

DURU-BELLAT M., 1985, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan.

DURU-BELLAT M., 2013, « Les adolescentes face aux contraintes du système de genre », *Agora débats/jeunesses*, n° 64, p. 91-103.

GIVORD P., 2020, « Dans les pays de l'OCDE, les aspirations éducatives et professionnelles des jeunes de 15 ans sont très marquées par le milieu social », *France, portrait social. Édition 2020*, Paris, INSEE, p. 79-91.

HELWIG A. A., 2001, « A test of Gottfredson's theory using a ten-year longitudinal study », *Journal of Career Development*, n° 28, p. 77-95.

JEDLICKI F., LELIÈVRE E., 2020, « Être élève de 3^e en Polynésie française », *ISPF Points, études et bilans de la Polynésie française*, n° 1220.

JOSEPH G., KAMWA É., MATHOURAPARSAD S., 2019, « Choix d'études et rapports à la mobilité des lycéens et étudiants martiniquais », *Études caribéennes* [en ligne], n° 43-44.

LAHIRE B. (dir.), 2019, *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Le Seuil.

LE PLAIN É., 2018, « Entre reproduction du modèle national et "autonomie" du pays : quelques aspects de la gestion de la difficulté scolaire en Polynésie française », in MINVIELLE S. (dir.), *L'école calédonienne du destin commun*, Nouméa, Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, p. 286-300.

MARROY C., VAN CAMPENHOUDT M., 2010, « Démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Belgique francophone : le poids de l'autosélection et des familles », *Éducation et sociétés*, n° 26, p. 89-106.

MERCERON F., 2005, « Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n° 230, p. 233-240.

OCDE, 2018, « Les aspirations des élèves concernant la poursuite de leurs études », in *Résultats du PISA 2015 (Volume III). Le bien-être des élèves*, Paris, Éditions OCDE, p. 105-114.

PFEFFERKORN R., 2004, « Filières de formation sexuées, métiers "féminins" et politiques de mixité professionnelle », in ROGERS R. (dir.), *La*

mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents, Lyon, ENS édition, p. 163-179.

ROCHER T., LE DONNÉ N., 2012, « Les aspirations professionnelles des élèves de 15 ans dans 57 pays : ambition et réalisme », *O.S.P. L'orientation scolaire et professionnelle* [en ligne], n° 3, vol. 41.

SALAÛN M., 2020, « Ni race, ni classe ? À propos de la convocation de la "culture" dans l'appréhension de la difficulté scolaire en Polynésie française », *Agora débats/jeunesses*, n° 84, p. 67-79.

SALAÛN M., LE PLAIN É., 2018, *L'école ambiguë : histoires de familles à Tahiti*, Paris, L'Harmattan.

SCHUFT L., 2014, « Devenir "demi" en Polynésie française. Les enjeux de l'ethnicité, du statut socioéconomique et du genre », *Anthropologie et sociétés*, n° 2, vol. 38, p. 67-88.

SIERRA-PAYCHA C., TRABUT L., LELIÈVRE É., RAULT W., 2022, « Les ménages complexes en Polynésie française. Résistance à la nucléarisation ou adaptation à la "modernité" ? », *Espace Populations Sociétés* [en ligne], n° 1.

TEMPORAL F., 2017, « Les jeunes ultramarins : quelle(s) réalité(s) ? », *Cahiers de l'action*, n° 49, p. 7-17.

■ LES AUTEURS

Hugo Bréant

breanthugof@gmail.com

Chargé d'études en sociologie à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), chercheur associé au Dysolab (université de Rouen Normandie) et *fellow* de l'Institut convergences migrations (ICM).

Thèmes de recherche : migrations internationales ; mobilités sociales ; trajectoires scolaires et parcours étudiants ; inégalités.

A notamment publié :

BRÉANT H., 2018, « Étudiants africains : des émigrés comme les autres. Sélectivité sociale du visa et (im)mobilités spatiales des étudiants internationaux comoriens et togolais », *Politix*, n° 123, p. 195-218.

BRÉANT H., 2022, « Devenir étudiant-e dans un territoire d'outre-mer. Les mécanismes de la démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur en Polynésie française », *Lien social et politiques*, n° 89, p. 150-177.

BRÉANT H., MONICOLLE C., CORDAZZO P., JEDLICKI F., 2023, « Chapitre 15. Les étudiants ultramarins : profils et conditions de vie avant et pendant le premier confinement », in BELGHITH F. et al. (dir.), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020. Observatoire de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, p. 239-257.

Mickaël Durand

mickael.durand@sciencespo.fr

Chercheur associé au Centre d'études européennes et de politique comparée (Sciences Po).

Thèmes de recherche : socialisation de genre ; minorités sexuelles et de genre ; socialisation politique ; politisation.

A notamment publié :

DURAND M., 2019, « Les médias comme agent de socialisation paradoxal des jeunes gays et lesbiennes en France », in BUISSON-FENET H., KERIVEL A. (dir.), *Des jeunes à la marge ? Transgressions des sexes et conformité de genre dans les groupes juvéniles*, Rennes, PUR, p. 77-93.

DURAND M., 2021, « Out of the French closet. The political participation of gays and lesbians in France into perspective », *French Politics*, n° 2-3, vol. 19, p. 306-328.

DURAND M., 2022, *État des lieux de l'hétéronormativité et des préjugés à l'égard des personnes LGBTI en France*, Rapport pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Paris, CNCDH.